

## LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu l'arrêté AR-DAJAP/2023/555 du 20 juin 2023 accordant délégation de signature aux Directeur et Directrice Adjointe de la Direction des Ressources Humaines ainsi qu'à certains agents de cette direction ;

Vu l'arrêté du 23 août 2017 portant organisation des services départementaux modifié successivement par les arrêtés du 25 octobre 2017, du 5 mars 2018, du 10 octobre 2018, du 13 décembre 2018, du 11 juin 2019, du 17 juillet 2019, du 28 octobre 2019, du 21 janvier 2020, du 31 août 2020, du 7 octobre 2020, des 2 et 23 décembre 2020, du 31 mai 2021, des 9 et 13 décembre 2021, du 20 septembre 2022, du 7 novembre 2022 et du 22 mai 2023 ;

## ARRETE

**ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2023/555 du 20 juin 2023 susvisé est remplacé par le tableau annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, communiqué à Monsieur le Payeur Départemental et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Fait à Lille le 14 septembre 2023

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**Accusé de réception de la préfecture :** 059-225900018-20230914-230914H24486H1-AR

**Date de réception en préfecture le :** 14 septembre 2023

**Affiché le :** 15 septembre 2023

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Direction des Ressources Humaines</b>	Olivier DELSART Directeur  Karima HADJLOUM Directrice Adjointe	Toutes les matières  Toutes les matières		AR-DAJAP/2023/555
Service Relations Sociales	<b>Cédric MORNAVE</b> Responsable de service  <b>Simon DRAPIER</b> Responsable de Service Adjoint	1 à 7 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 D1, D2, D3 et D4		<b>AR-DAJAP/2023/1023</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Stratégie et Pilotage RH</b>	Guillaume DEBERDT Responsable de Pôle par intérim  Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	Méline DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH ou <b>Stéphanie VARLET</b> Responsable du Pôle de Vie au Travail	AR-DAJAP/2023/555
Service Qualité et Pilotage	Sylvain PLUQUET Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines ou  Le Responsable du Service Communication et Marque employeur	AR-DAJAP/2023/555
Service Système d'Information des Ressources Humaines	Jean-Luc DERMINOT Responsable de Service  Claude DELMOTTE Responsable de Service Adjoint	1 à 7 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou Le Responsable du Service Communication et Marque employeur	AR-DAJAP/2023/555

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Stratégie et Pilotage RH (suite)</b></p> <p>Equipe juridique</p>	<p><b>Laetitia LEPERS DELEPIERRE</b> Responsable d'Equipe</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines ou Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou Le Responsable du Service Communication et Marque employeur</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Service Communication et Marque employeur</p>	<p>Responsable de Service Poste vacant</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Sylvain PLUQUET Responsable du Service Qualité et Pilotage ou Jean-Luc DERMINOT Responsable de Pôle Adjoint Responsable du Service Système d'Information des Ressources Humaines</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Recrutement et Développement des Potentiels</b>	Guillaume DEBERDT Responsable de Pôle  Marie-Christine PEROTTO-DUBOIS Responsable de Pôle Adjoint	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4  1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	Mélina DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH ou <b>Stéphanie VARLET</b> Responsable du Pôle de Vie au Travail	AR-DAJAP/2023/555
Service Recrutement	Responsable de Service Poste vacant	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Le Responsable du Service Accompagnement ou <b>Arnaud IMBERT</b> Responsable du Service Formation	AR-DAJAP/2023/555
Service Recrutement Equipe Recrutement Secteur 1	Responsable d'Equipe Poste vacant	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Ingrid TAFFEIREN</b> Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 2 ou Le Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 3	AR-DAJAP/2023/555
Service Recrutement Equipe Recrutement Secteur 2	<b>Ingrid TAFFEIREN</b> Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Le Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 1 ou Le Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 3	<b>AR-DAJAP/2023/1023</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Recrutement et Développement des Potentiels (suite)</b></p> <p>Service Recrutement</p> <p>Equipe Recrutement Secteur 3</p>	<p>Responsable d'Equipe</p> <p>Poste vacant</p>	<p>1 à 7</p> <p>D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Le Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 1</p> <p>ou</p> <p><b>Ingrid TAFREIN</b></p> <p>Responsable de l'Equipe Recrutement Secteur 2</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Service Formation</p>	<p><b>Arnaud IMBERT</b></p> <p>Responsable de Service</p> <p><b>Chloé RIDON</b></p> <p>Responsable de Service Adjoint</p>	<p>1 à 8</p> <p>D1, D2</p> <p>1 à 8</p> <p>D1, D2</p>	<p>Le Responsable du Service Recrutement</p> <p>ou</p> <p>Le Responsable du Service Accompagnement</p>	<p><b>AR-DAJAP/2023/1023</b></p>
<p>Service Accompagnement</p>	<p>Responsable de Service</p> <p>Poste vacant</p>	<p>1 à 7</p> <p>D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Le Responsable du Service Recrutement ou</p> <p><b>Arnaud IMBERT</b></p> <p>Le Responsable du Service Formation</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

<b>Direction Service</b>	<b>Nom du délégataire</b>	<b>Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base</b>	<b>En cas d'absence ou d'empêchement</b>	<b>Référence de l'arrêté</b>
<b>Pôle Administration RH</b>	Mélina DELGUSTE Responsable de Pôle	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4	Guillaume DEBERDT Responsable du Pôle Recrutement et Développement des Potentiels et Responsable du Pôle Stratégie et Pilotage RH par intérim ou <b>Stéphanie VARLET</b> Responsable du Pôle de Vie au Travail	AR-DAJAP/2023/555
	<b>Eric DECRAWER</b> Responsable de Pôle Adjoint	1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4		<b>AR-DAJAP/2023/1023</b>
Service Carrière	Corinne TISON Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Marianne SIMON Responsable du Service Santé Retraite ou Dorine DRUART Responsable du Service Paie	AR-DAJAP/2023/555
Service Carrière Equipe Carrière Secteur 1	<b>Audrey KOCKELBERGH</b> Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	<b>Dominique DIVE</b> Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 2 ou Audrey ROGER Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 3	<b>AR-DAJAP/2023/1023</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 à l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Administration RH (suite)</b></p> <p>Service Carrière Equipe Carrière Secteur 2</p>	<p><b>Dominique DIVE</b> Responsable de l'Equipe</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p><b>Audrey KOCKELBERGH</b> Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 1 ou Audrey ROGER Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 3</p>	<p><b>AR-DAJAP/2023/1023</b></p>
<p>Service Carrière Equipe Carrière Secteur 3</p>	<p>Audrey ROGER Responsable de l'Equipe</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p><b>Audrey KOCKELBERGH</b> Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 3 ou <b>Dominique DIVE</b> Responsable de l'Equipe Carrière Secteur 2</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>
<p>Service Santé Retraite</p>	<p>Marianne SIMON GOEURIOT Responsable de Service</p> <p>Responsable de Service Adjoint Poste vacant</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Corinne TISON Responsable du Service Carrière ou Dorine DRUART Responsable du Service Paie</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<b>Pôle Administration RH (suite)</b>  Service Paie	Dorine DRUART Responsable de Service	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Corinne TISON Responsable du Service Carrière ou Marianne SIMON GOEURIOT Responsable du Service Santé Retraite	AR-DAJAP/2023/555
Equipe Gestion des temps	Responsable de l'Equipe Poste vacant	1 à 7 D1, D2, D3 et D4	Corinne TISON Responsable du Service Carrière ou Marianne SIMON GOEURIOT Responsable du Service Santé Retraite ou Dorine DRUART Responsable du Service Paie	AR-DAJAP/2023/555

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
Pôle Vie au Travail	<p><b>Stéphanie VARLET</b> Responsable de Pôle</p> <p>Maxime DURIEUX Responsable de Pôle Adjoint</p>	<p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 8.1 et 8.3 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Guillaume DEBERDT Responsable du Pôle Stratégie et Pilotage RH par intérim et Responsable du Pôle Recrutement et Développement des Potentiels ou Mélina DELGUSTE Responsable du Pôle Administration RH</p>	<p><b>AR-DAJAP/2023/1023</b></p> <p>AR-DAJAP/2023/555</p>
Maison Départementale de la Santé au Travail (MDST)	<p>Maxime DURIEUX Responsable de la MDST</p> <p>Nathalie DAMIENS Responsable Adjointe de la MDST</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p> <p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>		AR-DAJAP/2023/555
Maison Départementale de la Santé au Travail (MDST) Equipe prévention des risques professionnels	Philippe MAS Responsable d'Equipe	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		AR-DAJAP/2023/555
Service Prestations Sociales	<b>Carine FAUQUANT</b> Responsable de Service Poste vacant	1 à 7 D1, D2, D3 et D4		<b>AR-DAJAP/2023/1023</b>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources</p>	<p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale</p>	<p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale</p>	<p>Responsable Ressources Humaines</p> <p>Poste vacant</p>	<p>1 à 7</p> <p>D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale</p> <p>ou</p> <p>Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources</p> <p>ou</p> <p>Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale</p> <p>ou</p> <p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale</p> <p>ou</p> <p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie</p> <p>ou</p> <p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale</p>	<p>Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie ou Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Autonomie</p>	<p>Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>

**Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources - Direction des Ressources Humaines**

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/1023

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 de l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
<p><b>Pôle Relation Agents (suite)</b></p> <p>Responsables Ressources Humaines</p> <p>Ressources Humaines de la DGA Enfance Familles Santé</p>	<p>Marie-Noëlle POGER Responsable Ressources Humaines</p>	<p>1 à 7 D1, D2, D3 et D4</p>	<p>Odile DELPORTE Responsable Ressources Humaines de la Direction de la Relation aux Nordistes et Stratégie Partenariale ou Soizic PERIGNON Responsable Ressources Humaines de la DGA Partenaire et Ressources ou Naïma EL RHAZALA Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Poste vacant Responsable Ressources Humaines de la DGA Solidarité Territoriale ou Isabelle KOLFENTER Responsable Ressources Humaines de la DGA Retour à l'Emploi et Action Sociale ou Mylène LAURENT Responsable Ressources Humaines de la DGA Autonomie</p>	<p>AR-DAJAP/2023/555</p>